



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2361

Approbation d'une convention de coproduction d'œuvres sonores entre la Ville de Lyon-  
Archives municipales et la Société « Capsules », portant sur l'engagement des femmes  
lyonnaises

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2361 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COPRODUCTION D'OEUVRES SONORES ENTRE LA VILLE DE LYON-ARCHIVES MUNICIPALES ET LA SOCIETE CAPSULES, PORTANT SUR L'ENGAGEMENT DES FEMMES LYONNAISES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dépositaires de 17 km linéaires de documents, d'un fonds iconographique de plusieurs centaines de milliers d'images et de documents sonores ou vidéo illustrant l'histoire de Lyon à travers les siècles, les Archives municipales de Lyon sont un lieu de référence pour la collecte, la conservation et la valorisation de la mémoire lyonnaise.

Lieu de diffusion des connaissances, les Archives municipales souhaitent valoriser ses fonds et contribuer à la diffusion des savoirs au plus large public.

La Ville de Lyon à travers ses Archives municipales a été sollicitée par la Société Capsules pour la création de 12 podcasts sur l'engagement des femmes lyonnaises.

La Société Capsules implantée à Lyon 3<sup>ème</sup>, est spécialisée dans la production de films et documents sonores institutionnels ou publicitaires.

A ce jour, Capsules a déjà réalisé nombre de podcasts diffusés sous l'appellation « Capsules d'Olen ».

Le format est un dialogue avec des personnages qui ont marqué notre histoire. Le réalisateur les interroge sur leur vie, leur époque, et des sujets d'actualité.

Les 12 podcasts seront réalisés par Naguib Boufrahi, auteur – réalisateur et Dirigeant de Capsules.

Chaque épisode durera 20 minutes, soit 240 minutes au total.

Ils seront diffusés sur toutes les plateformes de diffusion audio, telles qu'Apple Podcast, Google Podcast, Deezer, Spotify, Audioblog, Acast, SoundCloud et sur les sites internet du porteur de projet et des Archives Municipales de Lyon.

Ces diffusions participent ainsi à la mise en valeur du patrimoine lyonnais sur les nouveaux médias (réseaux sociaux, blogs, podcasts...).

Aujourd'hui la Société Capsules souhaite s'appuyer sur les richesses des fonds conservés aux Archives Municipales de Lyon, afin de réaliser ces podcasts.

Afin de valoriser le travail et l'expertise des agents des Archives, mais également la qualité des fonds conservés et de mutualiser les savoirs faire et les moyens, il est proposé de réaliser les podcasts en coproduction. Cela permettra aux Archives municipales de Lyon d'avoir un droit de regard sur les œuvres réalisées, d'en être copropriétaire, et d'en percevoir les recettes éventuelles.

Le budget total du projet s'élève à 14 370 euros.

La Société Capsules assure la recherche de financements auprès des diffuseurs et des coproducteurs et la production exécutive des podcasts avec le personnel nécessaire. Cela représente un apport à hauteur de 13 470 euros.

La Ville de Lyon assure la mise à disposition d'un agent des Archives municipales pour effectuer les recherches dans les fonds et proposer une sélection documentaire (3 jours de travail estimés soit 900 euros).

Les recettes, liées à la diffusion de ces 12 podcasts, seront réparties comme suit : 95% pour la société Capsules et 5% pour la Ville de Lyon – Archives Municipales.

La convention jointe au présent rapport définit les termes de cette coproduction.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La convention de coproduction établie entre la Ville de Lyon/Archives municipales et la Société Capsules est adoptée.
- 2- M. le Maire de Lyon est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.
- 3- Les recettes correspondantes seront imputées sur les exercices concernés, Programme SUPPORTAR Opération REVIMAR nature 7088.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET